
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce lundi le 6 juillet 2009, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput; et messieurs les conseillers Claude Jutras, Pierre St-Louis, Ghislain Beauregard, formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Robert Grenier, maire, en présence de Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorier et directeur général.

Un poste de conseiller vacant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2009-07-107

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009 - Adoption ;
3. Procès verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2009 – Adoption ;
4. Affaires découlant du procès verbal des séances du 1^{er} et du 16 juin 2009 ;
5. Rapport des comités ;
6. Correspondance ;
7. Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (Palée) 2009-2014 et rapport annuel du CLD– Dépôt ;
8. Croix-Rouge – Entente Services aux sinistrés- Renouvellement ;

ADMINISTRATION

9. Déplacer le bureau du maire dans un autre local ;
10. Réseau d'aqueduc, intervenant accrédité – Renouvellement ;

FINANCES

11. Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement ;
12. Rapport consolidé, vérificateur – Dépôt ;
13. Règlement n° 259 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires – Adoption ;

VOIRIE ET AQUEDUC

14. Ponceau du Second Ruisseau – Réception définitive des travaux ;
15. Prolongement du réseau d'aqueduc, rue Berthiaume- Gersol- Premier versement ;
16. Intersection dangereuse - Second ruisseau/Labonté ;

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

17. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées – Suivi ;
18. Société de l'agriculture – Commission de protection du territoire agricole du Québec- Audiences ;
19. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement révisé– État des travaux ;
20. Éco-Centre-Nord, projet de révision des tarifs ;

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

21. Schéma de couverture de risques – Suivi ;

LOISIRS ET CULTURE

- 22. Plan d'intégration des projets du pacte rural pour mettre en valeur les acquis de Calixa-Lavallée. ;
- 23. Loisirs – Camp de jour (terrain de jeu) ;
- 24. Hydro-Québec – Diagnostique résidentiel mieux consommer – Résultats au 1^{er} juin 2009 510 \$;
- 25. Comité culturel et patrimoine de Calixa-Lavallée- demande de versement de Subvention ;

AUTRE

- 26. Hommage à un pionnier ;
- 27. Période de questions du public ;
- 28. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2009-07-108

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2009

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009 tel que déposé.

ADOPTÉE

2009-07-109

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2009

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2009 tel que déposé.

ADOPTÉE

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN ET DE LA SCÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2009

Le directeur général résume le suivi fait aux séances ordinaire et extraordinaire du 1^{er} juin et du 16 juin 2009 notamment, en matière de voirie (intersection Second Ruisseau/rang Labonté) et le schéma de couverture de risques.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

- Voirie:
Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population sur la continuité des travaux de rapiéçage, le lignage qui débutera sous peu et la réfection de quelques ponceaux depuis la confirmation récente de la subvention. Quelques panneaux de signalisation seront installés prochainement. Il annonce la reconstruction du pont à la hauteur du village suite au communiqué du ministère des Transports.

- Culture, patrimoine :
Madame la conseillère Diane Chaput rappelle la première fête au village organisée par les Loisirs de Calixa-Lavallée qui aura lieu samedi le 15 août 2009.
- Urbanisme :
Madame la conseillère Éva Borocz informe la population d'une réunion du comité consultatif d'urbanisme planifiée en juillet pour discuter notamment du futur plan d'urbanisme;
 - Sécurité publique / matières résiduelles :
Rien à signaler de la part de monsieur le maire.
 - Environnement :
Monsieur le maire précise qu'il aura fallu l'autorisation de Pêche et Océans avant que le ministère des Transports puisse débiter les travaux de reconstruction du pont sur la rue Labonté;
 - Bibliothèque, loisirs et salle municipale :
Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les travaux prochains de réfection de la toiture de l'entrée du camp de jour et d'un estimé pour pose de gouttières afin de prévenir l'infiltration par les fondations.
 - Transport adapté :
Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Claude Jutras.
 - Communauté métropolitaine de Montréal/MRC Lajemmerais
Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

6. CORRESPONDANCE

- Lettre datée du 19 juin 2009 de monsieur Michel C. Doré, Ministère de la sécurité publique, invitant la municipalité à participer à la semaine de la prévention des incendies 2009 ;
- Rapport d'activités 2008, CMM « Vivre, planifier, construire ensemble le grand Montréal »;
- Lettre datée du 4 juin 2009 de monsieur Martin Massicotte, urbaniste, ville de Verchères, transmettant le projet de plan d'urbanisme ;
- Lettre datée du 4 juin 2009 de madame Jacqueline Labelle, directrice générale, Réseau Biblio de la Montérégie, transmettant le rapport annuel 2008-2009 ;
- Lettre datée du 16 juin 2009 de monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, accordant la subvention de 7 500 \$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal, pour l'amélioration des ponceaux sur les chemins de Beauce, du Second Ruisseau et des Érablières ;
- Lettre datée du 9 juin 2009 de madame Sylvie Laroche, directrice, Direction de l'Est-de-la-Montérégie, annonçant la reconstruction du pont de la rue Labonté au-dessus du Ruisseau Coderre ;
- Lettre datée du 28 mai et du 15 juin 2009 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général de la MRC, transmettant la déclaration de compétence de la MRC en matière de transport adapté et le rapport annuel 2008 ;
- Rapport d'intervention du service d'incendie de Verchères suite à un feu de véhicule survenu le 7 juin 2009 ;

2009-07-110

7. RAPPORT ANNUEL CLD- DÉPÔT

Dépôt du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et du rapport annuel 2008 du Centre local de développement adoptés le 9 juin 2009 par le CLD. Concernant l' « Historique de sous-scolarisation dans la population en général », page 29 du Plan d'action, Madame la conseillère Éva Borocz dépose des statistiques qui démontrent que ce propos doit être nuancé. Monsieur le maire fera les représentations utiles à la séance du conseil de la MRC du 9 juillet 2009.

2009-07-111

8. CROIX-ROUGE – ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS – RECONDUCTION

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente le 9 mai 2009 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de la renouveler pour une période de 3 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyée par madame la conseillère Éva Borocz et unanimement résolu :

DE RENOUVELLER l'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge

jusqu'au 9 mai 2012 ;

D'AUTORISER monsieur le maire et le monsieur le directeur général à signer ladite entente ;

DE VERSER à la Croix-Rouge une contribution annuelle de 100 \$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-230-00-490

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADMINISTRATION

2009-07-112

9. DÉPLACER LE BUREAU DU MAIRE DANS UN AUTRE LOCAL

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu :

DE DÉMÉNAGER le bureau du maire dans un autre local.

ADOPTÉE

2009-07-113

10. RÉSEAU D'AQUEDUC –INTERVENANT ACCRÉDITÉ - RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT les résolutions n^{os} 2004-76 et 2008-05-87 sur les conditions consenties par la municipalité soit une entente contractuelle renouvelable annuellement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis appuyée par madame la conseillère Diane Chaput et unanimement résolu :

DE RECONDUIRE monsieur André Vincent au poste d'intervenant accrédité pour le réseau d'aqueduc pour une période de un an et ;

DE LUI ACCORDER un montant forfaitaire de 5 630.00 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-413-00-141.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

FINANCES

2009-07-114

11. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer depuis la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009 et le retrait du paiement de 1 623.93 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz et appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras et unanimement résolu :

D'AUTORISER les paiements figurant sur la liste pour un montant total de 108 123.56 \$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

2009-07-115

12. RAPPORT CONSOLIDÉ DU VÉRIFICATEUR - DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article n° 176.1 du Code municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états financiers et le rapport consolidé pour l'année financière 2008.

2009-07-116

13. RÈGLEMENT N° 259 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires ;

CONSIDÉRANT que le règlement doit prévoir notamment le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 165.1 du *Code municipal du Québec*, un engagement de salarié n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 961 du *Code municipal du Québec*, un règlement ou une résolution du conseil qui autorise une dépense n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du quatrième alinéa de l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*, une autorisation de dépenses accordée en vertu d'une délégation n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin;

CONSIDÉRANT que l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, et le cinquième alinéa de l'article 961.1 prévoient les modalités de reddition de comptes au conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT l'avis de motion avec dispense de lecture donné à la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu : \$

D'ADOPTER le règlement n° 259.

ADOPTÉE

VOIRIE ET AQUEDUC

2009-07-117

14. PONCEAU DU SECOND RUISSEAU – RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la recommandation d'acceptation définitive des travaux et le paiement de la retenue finale telle que rédigée par monsieur Alexandre Lamoureux, ing, BPR Infrastructure dans une lettre datée du 1^{er} juillet 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras et unanimement résolu :

DE RECEVOIR les travaux tel que recommandé;

DE VERSER la dernière retenue au montant de 5 007.93\$, taxes incluses, sur réception du décompte signé par l'entrepreneur et dépôt des quittances de la CCQ, CSST et du fournisseur de l'entrepreneur.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-320-00-521.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2009-07-118

15. PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC, RUE BERTHIAUME GERSOL PREMIER VERSEMENT

CONSIDÉRANT la recommandation d'effectuer un premier versement telle que rédigée par monsieur Roger Longpré, ing, BPR Infrastructure dans un courriel daté du 6 juillet 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu :

SOUS RÉSERVE d'une preuve de versement par le propriétaire d'un montant couvrant tous les paiements dus, d'effectuer un premier montant maximum de 23 352.78 \$, taxes incluses, à GERSOL.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-413-00-521.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

16. INTERSECTION DANGEREUSE - SECOND RUISSEAU/LABONTÉ

Monsieur le maire fait état de la lettre du chef du Centre de services de Boucherville monsieur Marc Desrochers datée du 8 juin 2009. Le ministère ne s'engage pas à relocaliser les glissières de sécurité et propose une répartition des coûts pour l'accotement. Une lettre sera envoyée au ministre délégué aux Transports monsieur Norman MacMillan afin de faire pression pour obtenir une distance d'éloignement sécuritaire des glissières soit 18 pieds à partir du centre de la route et d'attirer l'attention du ministère sur le caractère dangereux de la nouvelle courbe pendant l'hiver.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

17. INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Dans un courriel daté du 25 juin 2009, monsieur Éric Pelletier, ing, chargé de projet BPR Infrastructure, annonce la fin des travaux et le dépôt d'un rapport à l'automne.

18. SOCIÉTÉ DE L'AGRICULTURE – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - AUDIENCES

Les audiences pour l'autorisation d'un stationnement ont eu lieu le 23 juin 2009, Outre le directeur général, messieurs René Gendron, président de la Société et Bruno Lavoie du CLD, Albert Chagnon et Louis-Philippe Dalpé étaient présents pour soutenir la demande.

19. CONFORMITÉ DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME- AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ – ÉTAT DES TRAVAUX

Le directeur général résume l'état des travaux et la convocation prochaine d'un comité consultatif d'urbanisme.

2009-07-119

20. ÉCO-CENTRE NORD – PROJET DE RÉVISION DES TARIFS :

CONSIDÉRANT le courriel daté du 26 juin 2009 de monsieur Marc-André Bergeron de Northex, partenaire du projet d'économie mixte avec la MRC;

CONSIDÉRANT que monsieur Bergeron demande que soit revu à la hausse le coût de disposition des matériaux transportés par remorque, ces dernières étant de dimension plus importante que ce que planifié, soit 100 pieds cube au lieu de 50 pieds cube;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réviser le tarif pour dépôt de bardeaux d'asphalte mélangés avec d'autres matériaux (dépôt mixte);

CONSIDÉRANT le dépôt d'une nouvelle grille tarifaire, sous forme de projet;

CONSIDÉRANT la compétence de la MRC en la matière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz et unanimement résolu :

D'ENTÉRINER les nouveaux tarifs d'utilisation du centre de collecte Éco-Centre nord et de communiquer telle décision à la MRC.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION INCENDIE

2009-07-120

21. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT l'obligation de se conformer au schéma de couverture de risques adopté le février 2009;

CONSIDÉRANT la rencontre d'information du 16 juin 2009 avec les principaux intervenants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

D'ENTÉRINER les démarches du directeur général auprès de PROVAN afin de

vérifier la faisabilité d'une programmation des pompes du réseau d'aqueduc, anticipant l'entrée en fonction de la pompe prévue pour la lutte contre les incendies;

D'AUTORISER le directeur général de solliciter des appels d'offres pour l'acquisition et l'installation d'un réservoir de 8 000 gallons (borne sèche) sur la propriété municipale, à un endroit approuvé par le coordonnateur du schéma de couverture de risques.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2009-07-121

22. PLAN D'INTÉGRATION DES PROJETS DU PACTE RURAL POUR METTRE EN VALEUR LES ACQUIS DE CALIXA-LAVALLÉE :

Sur la proposition de monsieur Claude Jutras, il est unanimement résolu :

DE DONNER INSTRUCTIONS au directeur général de coordonner une rencontre dans les plus brefs délais lesquels sont déterminés par l'atteinte du quorum des membres du conseil.

ADOPTÉE

23. TERRAIN DE JEU (CAMP DE JOUR) :

L'équipe de moniteurs est complétée et les activités ont débuté le 26 juin 2009.

24. HYDRO-QUÉBEC – DIAGNOSTIQUE RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER – RÉSULTAT AU 1^{er} JUIN 2009 ;

Monsieur le maire informe la population des résultats au 6 juillet soit 510 \$

2009-07-122

25. COMITÉ CULTUREL ET PATRIMOINE DE CALIXA-LAVALLÉE – DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2009-26 du comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée;

CONSIDÉRANT que le montant réclamé est prévu au budget;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu :

D'AUTORISER le versement de l'aide financière de 1 000 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-702-30-459.

Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2007-07-123

26. HOMMAGE À UN PIONNIER

CONSIDÉRANT l'engagement communautaire particulier d'un citoyen de Calixa-Lavallée depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de souligner sa contribution dans le cadre de la fête du Village qui aura lieu le 15 août 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras et unanimement résolu :

DE SOULIGNER l'engagement d'un Calixois pour lequel l'anonymat est demandé et;

D'ACCORDER un montant de 250 \$ comme contribution à l'organisation de l'événement.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-110-00-142

Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Les questions portent principalement sur le drainage sous le rang de Beauce à la hauteur du lot 377, le drainage du lot 762 à la hauteur du chemin du Second Ruisseau et l'affichage des séances extraordinaires avant que lesdites séances aient lieu.

2009-07-124

28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente séance soit close à 20 h 50.

ADOPTÉE

Jean-Robert Grenier
Maire

Alain Beaugard